

Accusé de réception en préfecture
079-257900670-20160704-2016-07-01-DE
Date de télétransmission : 05/07/2016
Date de réception préfecture : 05/07/2016

**Syndicat mixte d'action
pour l'expansion de la Gâtine**
46, boulevard Edgar Quinet
79200 Parthenay
Tél. 05 49 64 25 49
pays-de-gatine@gatine.org



Extrait de délibération

**Bureau syndical
4 juillet 2016 – Parthenay**

Identifiant
B1/2016-06-01

L'An Deux Mille Seize le lundi quatre juillet à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation :	30 juin 2016	Pouvoirs :	0
Nombre de délégués en exercice :	9	Absents, excusés :	2
Présents :	7	Votants :	7

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice-Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, LARGEAU Béatrice, OLIVIER Pascal	BIRONNEAU Pascal
Secrétaire :	MORIN Joël
Secrétaire adjoint :	CORNUAULT Véronique
Autres membres :	CHAUSSERAY Francine, CUBAUD Olivier

Renouvellement de l'adhésion à l'Association Départementale des Maires des Deux-Sèvres 2016

Le Pays de Gâtine est adhérent à l'Association Départementale des Maires des Deux-Sèvres.
Suite à son Assemblée Générale du 4 juin 2016, l'ADM 79 a décidé de maintenir le montant de la cotisation des syndicats de communes et syndicats mixtes pour 2016 à 110 €.

Les membres du Bureau syndical autorisent le Président à :
- renouveler l'adhésion à cette association,
- régler la cotisation correspondante soit 110 €

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD